

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



Assurance et Banque

ATTESTATION

SCOP MARCHE DE PHALEMPIN
LE PARADIS
59133 PHALEMPIN FR

COURTIER

MARSH COURTAGE AIX

655 RUE PIERRE SIMON LAPLACE
13290 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 90 64 94

Fax : 04 42 90 64 99

Portefeuille : 0313332184

Vos références :

Contrat n° 11023086604

Client n° 0767318620

AXA France IARD, atteste que :

**SCOP MARCHE DE PHALEMPIN
LE PARADIS
59133 PHALEMPIN**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 11023086604** ayant pris effet le **11/07/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de l'exercice des activités suivantes :

Coopérative agricole dont les activités sont définies ci-après :

- Achat, collecte, stockage, conservation, conditionnement, transformation et vente de fruits, légumes, semences, plants et divers produits agricoles.
- Conseil en gestion de la production des exploitations auprès des adhérents (gestion de parcelles, conseil technique, accompagnement dans les démarches administratives en matière d'investissement sans conseil financier).
- Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, sans application des produits.
- Mise en location de chambres froides aux adhérents, comprenant diverses prestations dont le stockage et la manutention.
- Négoce de produits d'emballage.

À l'exclusion de toute conception / fabrication / vente, directement ou par sous-traitance, portant sur :

- des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides) ;
- des produits pharmaceutiques de base (vitamines, antibiotiques, hormones) ;
- des produits pharmaceutiques à destination humaine (médicaments, sérums, vaccins, contraceptifs) ou animale ;
- des farines de viandes pour animaux.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **12/09/2024** au **01/09/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



1.D052620240912

le contrat.

Nature de la garantie	Limites en €
1 – RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus pour toutes les garanties, dont	10 000 000 € par sinistre
- les dommages corporels	10 000 000 € par sinistre
- les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 500 000 € par sinistre
- les dommages immatériels non consécutifs	350.000 € par sinistre
Domages aux biens confiés	350 000 € par sinistre
- dommages matériels et immatériels confondus	
2 – RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	3 000 000 € par année d'assurance
les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	3 000 000 € par année d'assurance
les dommages immatériels non consécutifs (y compris frais de dépose repose et frais de retrait engagés par les tiers)	500 000 € par année d'assurance
Frais de dépose / repose engagés par l'assuré	250 000 € par année d'assurance
Frais de retrait engagés par l'assuré	500 000 € par année d'assurance
Tous dommages garantis confondus survenus aux Etats Unis d'Amérique et/ou au Canada	Option non souscrite
Dont	
DINC « Loss of Use »	Option non souscrite
3- AUTRES GARANTIES	
Risques environnementaux	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	1 000 000€ par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000€ par année d'assurance

Fait à PARIS le 12 septembre 2024

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance